

## La fiscalité immobilière

**Direction du séminaire Daniel de Vries Reilingh** Dr. en droit, Avocat, LL.M., Expert fiscal diplômé, associé de l'Etude d'avocats et de notaires KGG & Associés à Neuchâtel

**Objectif / contenu** Le séminaire traite de la fiscalité immobilière sur le plan national suisse. Les enjeux pour le contribuable sont illustrés, notamment au moyen d'exemples tirés de la pratique et de la jurisprudence.

Après une présentation de la fiscalité des fonds de placement, le traitement fiscal des sociétés immobilières est étudié et la comparaison par rapport à la taxation en cas de « détention en direct » est effectuée. Les questions – résolues et non résolues – liées au remploi immobilier sont présentées. Les répartitions intercantonale et internationale des immeubles, notamment le problème de la « perte de répartition », sont illustrées. Enfin, la TVA immobilière sera abordée.

**Public cible** Avocats, notaires, fiduciaires, conseillers fiscaux « in house », professionnels de l'immobilier et gérants immobiliers, académiciens du droit fiscal et du droit immobilier. Le séminaire s'adresse à un public disposant déjà de bonnes connaissances du droit fiscal.

**Méthodologie** Des spécialistes expérimentés présenteront la problématique sur la base de cas pratiques. Les solutions proposées aux participants seront présentées lors du séminaire et remises par écrit dans la documentation.

**Langue du séminaire** Français

## Thèmes et conférenciers

### Fiscalité des fonds de placements immobiliers

Rappel des principes d'assimilation et d'imposition des fonds de placement en matière d'impôt sur le bénéfice et le capital dans les cantons romands et rappel des différents types de fonds selon la LPCC. Cas pratiques liés à l'achat et la vente de parts, à l'achat et la vente d'immeubles par un fonds, aux transferts d'immeubles entre fonds de placement, ainsi qu'à d'autres mutations au sein de placements collectifs de capitaux.

**Raphaël Gani** Dr. en droit, titulaire du brevet d'avocat, Division de la taxation- Administration cantonale des impôts (VD)

**Le traitement fiscal des sociétés immobilières – achat, détention, vente - comparaison avec la détention « directe »**  
Imposition des sociétés immobilières en cas d'achat, de détention et de vente d'immeubles (par la SI et/ou son actionnaire) – comparaison avec une détention « en direct »

**Alexandre Faltin** avocat, Master of Advanced Studies (DES en droit fiscal), associé de l'Etude Oberson Abels SA, Genève et chargé d'enseignement à l'Université de Genève (Faculté d'économie et de management)

### Le remploi

Présentation des cinq cas de report d'imposition du gain immobilier – questions liées aux remplois – problématique du remploi intercantonal.

**Bastien Verrey** Dr. en droit, notaire, Verrey & Terrier notaires, Pully-Lausanne

### La répartition intercantonale – et internationale – des immeubles

Règles de répartition des frais et charges d'immeubles, y compris frais de financement, dans un contexte national et international ; sort des excédents de charges (« pertes de répartition ») dans un contexte national et international

**Daniel de Vries Reilingh** cf. Direction du séminaire

### TVA immobilière

Implications TVA lors de transactions immobilières et de mise à disposition d'immeubles : mise en évidence des erreurs fréquentes, des risques et recommandations du point de vue de chaque partie au contrat. Bref rappel des règles, puis explications à l'aide de cas pratiques.

**Patrick Conrady** lic. en droit, Expert fiscal diplômé, Managing Partner TVA Solutions Sàrl, Lausanne/Genève

## La fiscalité immobilière

**Date** mercredi, 9 novembre 2016

**Heure** de 08:30 à 17:00

**Prix du séminaire** CHF 980.–, prix réduit pour sponsors  
CHF 880.–

**Compris dans le prix du séminaire** documentation, repas  
de midi, rafraîchissements

### Inscriptions

Le nombre de participants étant limité, les demandes  
d'inscription seront traitées dans leur ordre d'arrivée.  
L'inscription peut se faire au moyen de la carte réponse  
ci-jointe ou directement sur le site internet d'ISIS :  
[www.isistax.com](http://www.isistax.com)

**Adresse** Lausanne Palace & Spa  
Grand-Chêne 7-9, 1002 Lausanne  
Tél. 021 331 31 31  
Fax 021 323 25 71  
[www.lausanne-palace.com](http://www.lausanne-palace.com)

### Organisation des séminaires

SEMAG Seminar-Management AG  
Case postale 1794, 8401 Winterthur  
Tél. 052 202 27 36, Fax 052 202 27 40

I S I S )

Institut de Droit Fiscal  
Suisse et International

Gertrudstrasse 1 Case postale 1794 8401 Winterthur  
Tél. 052 202 27 39 Fax 052 202 27 40 [www.isistax.com](http://www.isistax.com)

Séminaire d'approfondissement 16 / 501

Lausanne Palace & Spa : 9 novembre 2016

Direction du séminaire :

Dr. iur. Daniel de Vries Reilingh, LL.M.